

Date(s) :

Jeudi 19 novembre 2026 de 9h00 à 17h00

Durée : 7 heures

Lieu :

Fédération nationale Familles Rurales
7 cité d'Antin - 75009 Paris

Coût de la formation :

DAF- Uniformation
(Prix public : 455€)
Familles Rurales : 420€

Prérequis :

Directrices, directeurs, responsables vie associative, responsables salariés des fédérations du réseau Familles Rurales

Effectifs :

Jusqu'à 15 participants

Méthodes pédagogique

- Les séquences pédagogiques s'élaborent autour d'un partage de l'expérience de terrain et d'apports théoriques.
- L'échange et l'analyse se font à partir des situations concrètes apportées par les participants ;
- L'analyse produite collectivement permet à chaque participant d'en tirer des enseignements et des repères pour sa propre pratique.

Public concerné :

Salariés des fédérations départementales, régionales ou fédération nationale
Référénts vie associative, responsables salariés du réseau Familles Rurales

Accessibilité :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

Thématique : Vie associative

Accompagnement à la création d'une association

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Se positionner en tant que référent vie associative Familles Rurales, au service du pouvoir d'agir des habitants, des bénévoles associatifs et des partenaires du territoire.
- Accompagner une démarche de création associative portée par des habitants, en lien avec les acteurs locaux.
- Favoriser, dès la création, l'autonomie des associations, une gouvernance démocratique et leur ancrage territorial.
- Accueillir une demande, repérer les opportunités de développement de la vie associative et impulser une dynamique de création d'associations lorsque le contexte s'y prête.

Programme de la formation :

- Comprendre le rôle du référent vie associative dans l'accompagnement à la création d'une association
- Identifier les besoins d'un territoire et qualifier une demande de création associative
- Accompagner les porteurs de projet dans la structuration de leur association
- Mobiliser les ressources et les outils du référent vie associative
- Mettre en œuvre sa posture d'accompagnement

Compétences visées :

- Être capable de présenter le Mouvement par le prisme de l'association locale
- Être capable d'identifier une demande de création d'association, ou impulser une dynamique de développement de la vie associative sur un territoire.
- Être capable d'animer un collectif en favorisant la participation, la coopération et la valorisation des différents acteurs.
- Être capable d'accompagner les porteurs de projet vers une organisation associative autonome, démocratique et adaptée aux besoins du territoire.

Modalités d'évaluation :

- Évaluation "à chaud" de la formation ;
- Une fiche d'évaluation permet à chaque stagiaire d'exprimer ses acquis et appréciations en fin de formation.

Inscriptions :

[Cliquez sur le lien ou nous contacter](#)



Contact :

Familles Rurales Académie
Fédération nationale
formation@famillesrurales.org
01 44 91 88 88



Formateur/trice :

Martine RAVEAU
Experte en développement local et
vie associative, administratrice
association locale